

fines, et la pointe se relève en se contournant ; elles sont d'une longueur moyenne. L'oreille est assez petite et hardie. Le cou est long, mince, déprimé supérieurement. Les épaules sont minces ; le garrot est tranchant, la poitrine profonde mais étroite, serrée derrière les épaules ; la ligne dorsale régulière. Le bassin est assez large aux hanches, la culotte est peu fournie, dure ; les jambes sont assez fines, mais les aplombs sont défectueux. La peau est épaisse. Elle a une teinte orangée, comme on le remarque chez les bonnes beurrières.

Cette vache après avoir traversé une assez longue route sur les chemins de fer, a été mise à bord d'un voilier le 25 juillet, le *Péridès*, à Glasgow, et n'est arrivée chez M. Globenski, à St. Eustache, que le 14 septembre, dans un état de grande fatigue et d'épuisement. Aussi ne peut-on pas s'attendre qu'elle montre beaucoup cette année.

Les deux porcs sont de race berkshire. Ils ont été achetés en Angleterre dans le Buckinghamshire. Depuis 1863, le propriétaire du troupeau d'où ils sortent, a obtenu 21 prix dans les expositions de Worcester, Aylesbury, Birmingham, Oxford, etc. Nous avons sous les yeux la liste authentique de tous ces prix. Ces animaux paraissent de petite race. M. Globenski aurait préféré les avoir de grande race.

M. Stevenson a donné la préférence au Berkshire parcequ'il résiste mieux au froid. Le Windsor ou le Middlesex qui sont blancs et sans poil sont beaucoup plus sensibles. Le porc berkshire est noir. Sa peau est bien garnie de poil. Les extrémités de ses pattes et de son museau sont blanches. Le corps est massif et arrondi.

Pendant que nous en sommes sur cette bonne fortune faite à la ferme modèle de Ste. Anne, par la bonne volonté de M. Globenski, et dont les suites peuvent avoir une heureuse influence sur l'amélioration du bétail du comté de Kamouraska et des comtés voisins, nous ajouterons que d'autres hommes, ayant les mêmes vues et animés des mêmes sentiments, travaillent sans bruit, mais très-efficacement, de concert avec l'administration de la ferme de Ste. Anne, à réaliser la transformation de nos différentes races d'animaux, soit pour les chevaux, soit pour les bêtes à cornes, les moutons ou les cochons.

Le Dr. Têtu de la Rivière-Ouelle, l'un de ces amis dévoués au progrès de l'agriculture, a choisi un des meilleurs sujets parmi les moutons exposés dans le grand concours agricole qui vient d'avoir lieu à Montréal. C'est un beau Leicester de trois ans, pesant un peu plus de 300 livres. Ce n'est pas le premier achat de cette nature qui ait été fait dans notre comté depuis deux ans. Plusieurs cultivateurs se sont procuré de beaux moutons plus ou moins purs, dans les cantons de l'Est. Mais ce n'était que le premier pas pour arriver à une transformation complète de notre race ovine. Les produits du croisement de cet animal avec ceux de nos moutons déjà améliorés, donnent beaucoup plus de laine et de viande. Le prix d'achat, qui est considérable, eu égard aux idées communément reçues, sera bientôt couvert par cette augmentation, et le mouvement donné par ce bon exemple se communiquera de proche en proche et passera dans toutes les paroisses du comté. Chacun voudra avoir de ces beaux moutons. Bientôt cette branche importante du commerce de bétail sera centuplée. Chacun y trouvera son compte.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

Nous attirons l'attention des intéressés sur le changement qui vient d'avoir lieu dans le prix de la pension des élèves. Vu le très-haut prix des viandes et des principaux articles de consommation, il est absolument impossible à Mme Ouellet de donner la pension pour six piastres par mois sans éprouver un déficit con-

sidérable. Le prix est fixé à sept piastres, et à quatre piastres pour les élèves demi-boursiers.

De nouveaux élèves sont venus augmenter le nombre toujours croissant des étudiants de cette institution : Ce sont MM. Jules Dupuis, de St. Roch des Aulnets, George Godbois, de St. Césaire, Octave Sylvain, de Rimouski, et Eugène Larue de St. Jean de l'Isle d'Orléans.

Parmi ceux qui ont eu la promesse de recevoir une bourse, quelques-uns retardent leur entrée ; nous les prévenons qu'ils s'exposent à perdre leur place s'ils ne se hâtent de profiter de l'avantage qui leur est accordé.

Nous avons reçu un *Abrégé de la Grammaire Française*, publié par C. J. L. Lafrance, directeur de l'Académie de St. Jean-Baptiste. Cette grammaire, croyons-nous, après l'avoir examinée avec soin, mérite la préférence sur presque toutes celles qui sont enseignées dans nos écoles. Quoiqu'abrégée elle est aussi complète qu'elle peut l'être. Nous espérons que les instituteurs s'empresseront de la faire adopter dans leurs classes.

Nous accusons réception d'un nouveau journal, intitulé *Le Feuilleton* ; cette publication doit s'occuper uniquement de littérature. Nous lui souhaitons de nombreux abonnés.

Un correspondant nous a promis une couple de lettres sur l'Exposition de Montréal. Nous les attendons avec hâte. Il fera bien de se presser, s'il ne veut pas offrir un plat réchauffé.

RECETTES.

Moyen de reconnaître l'âge de la vache par l'inspection des cornes.

Chaque corne a pour base un prolongement osseux appelé cheville. Elle représente, lorsqu'elle est détachée de sa cheville, une longue tige creuse et conique formée par l'assemblage d'une succession de cornets emboîtés les uns dans les autres, et réparés à l'extérieur par un sillon transversal plus ou moins profond.

Ces cornets ou cercles sont le produit de la sécrétion de chaque année. Chaque année, on voit, à l'origine de la corne frontale se former un cercle qui, l'année suivante, se trouve repoussé par un cercle de nouvelle formation, et toujours ainsi, en sorte que le cercle le plus ancien se trouve le plus éloigné de la peau.

Il suffit donc, pour évaluer l'âge de l'animal d'après l'inspection de ses cornes, de compter le nombre de sillons qui séparent les cercles les uns des autres, et ce nombre donnera celui des années. Mais comme les deux premiers sillons ne sont réellement apparents que jusqu'à trois ans, et qu'ils disparaissent ordinairement lorsque l'animal fait quatre ans, on doit alors, pour éviter toute erreur, compter les sillons à partir du sillon triennal et regarder comme l'expression du travail de trois ans toute la portion de corne située au-dessus de ce sillon.

Les anneaux de 4, 5, 6, 7 et 8 ans se succèdent assez régulièrement et sont en général, assez bien prononcés ; après cette époque, les cercles se confondent entre eux et ne fournissent plus que d'obscurs renseignements.

Destruction des chancres des arbres.

Un horticulteur emploie deux procédés pour détruire les chancres des arbres. Ces deux procédés ne diffèrent point de la cautérisation des plaies des animaux.

Le premier consiste à enlever avec un instrument tout le bois altéré, et à y appliquer ensuite un fer rouge, pour brûler les parties malades ; au bout de quelques mois, les arbres ainsi traités reprennent une grande vigueur, et les chancres ne reparaissent plus.

Le deuxième se pratique en enlevant le bois malade et en lavant la plaie à l'aide d'un goupillon d'amiante, avec l'acide sulfurique ; ce moyen est plus expéditif. L'un et l'autre réussissent très-bien, surtout au début de la maladie.